

Coupe Jeune Benjamins Minimes Auvergne Rhône Alpes

Dimanche 5 avril 2020
Gymnase Jean Pierre BOY
Rue Georges Braque
38400 Saint Martin d'Hères

Conditions de participation

Tous les clubs participants seront obligatoirement affiliés à la FFTDA pour la saison 2019/2020.

Tous les compétiteurs auront leur passeport fédéral en règle. Ils le présenteront pour les pesées et les combats : licence 2019-2020, certificat médical tamponné sur le passeport et l'autorisation parentale signé par les parents pour les mineurs.

Catégories :

Benjamins (né en 2011-2012) :

Masculin : -21kg / -24kg / -27kg / -30kg / -33kg / -37kg / -41kg / -45kg / -49kg / +49kg

Féminin : -17kg / -20kg / -23kg / -26kg / -29kg / -33kg / -37kg / -41kg / -44kg / +44kg

Minimes (né en 2009-2010) :

Masculin : -27kg / -30kg / -33kg / -37kg / -41kg / -45kg / -49kg / -53kg / -57kg / +57kg

Féminin : -23kg / -26kg / -29kg / -33kg / -37kg / -41kg / -44kg / -47kg / -51kg / +51kg

Qualifications à la Coupe de France Minimes

- Sont qualifiés les sélectionnés minimes des coupes régionales 2019/2020 des ligues suivant les quotas
- Sont qualifiés les vainqueurs minimes des Opens Labellisés FFTDA 2019/2020

Inscriptions

Date limite des inscriptions : **le 27 mars 2020 à 14h00**

1) Inscriptions

Les inscriptions seront ouvertes du 4 mars au 27 Mars 2020 inclus et s'effectueront obligatoirement via

Le site Martial Events : <https://www.martial.events/fr/events>

Date limite : Vendredi 27 mars 2019 **à 14h00**

Aucune inscription ne sera prise en compte après la date limite

2) Frais d'engagement

Les frais d'engagement ont été fixés pour toutes les ligues de France par la FFTDA à **15 € par compétiteur**, et **15 € par coach**.

A noter : toute inscription est due.

3) Règlement des frais d'inscription

Le paiement des inscriptions se fera uniquement en ligne sur la plateforme MARTIAL EVENTS par carte bancaire.

Accréditations

Les accréditations seront directement remises sur place le jour de la pesée. Les informations seront mises en ligne sur le site de la Ligue de Taekwondo Rhône-Alpes <http://www.taekwondo-aura.com>

Pesées

Cf programme ci-dessous

Lieux et horaires : samedi 4 avril 2020 (adresses communiquées sur le site de la ligue) .

Les athlètes devront être munis de leur passeport à jour :

passeport Taekwondo rempli avec Photo , certificat médical tamponné sur le passeport à côté de la licence 2019-2020 , et signature des parents pour l'autorisation parentale.

Tout changement de programme sera communiqué sur le site de la Ligue de Taekwondo Auvergne Rhône-Alpes.

Déroulement de la compétition

Règles et méthodes de la compétition

cf : *règlement des compétitions fédérales*

Benjamins :

- Surface de combat : 8m x 8m
- Temps d'exécution : 3 reprises de 1 minute avec 30 secondes de repos entre chaque reprise
- Tenue : dobok blanc col blanc, ceinture, protections tibiales, cubitales, génitales, casque, plastron, gants (mitaines) et protections du pied (pitaines).
- Système : touches du pied et du poing au plastron (voir règlement FFTDA d'arbitrage)
- Jugement : identique aux règlements seniors
- Coachs
- Médecin officiel de la compétition

Minimes :

- Surface de combat : 8m x 8m
- Temps d'exécution : 3 reprises d'une minute avec 30 secondes de repos entre chaque reprise.
- Tenue : dobok blanc col blanc, ceinture, protections tibiales, cubitales, génitales, casque, plastron, gants (mitaine) protections du pied (pitaines).
- Système : Touches du pied et du poing au plastron (voir règlement FFTDA d'arbitrage)
- Jugement : identique aux règlements seniors
- Coachs
- Médecin officiel de la compétition

Modification des inscriptions

Il est possible pour les clubs de modifier la catégorie de poids d'un athlète, jusqu'à la date limite d'inscription fixé au 27 mars 14h00.

Aucune désinscription ne pourra être prise en compte.

Coaches :

Les coaches doivent être majeurs et porter un survêtement de sport (serviette et bouteille d'eau.) Ils doivent avoir sur eux leur passeport sportif avec la licence de la saison en cours.

Arbitres :

Le Responsables d'arbitrage Régional Rhône Alpes, convoquera les arbitres confirmés.

Public :

L'entrée est gratuite pour tous.

Programme

Samedi 4 avril 2020

Pesées (cf. infos site)

Dimanche 5 avril 2020

07h45 - Accueil des équipes

08h15 - Présentation du déroulement de la journée

08h30 - Début des combats

17h30 - Finales

18h30 - Remise des médailles par catégorie

L'organisation se réserve le droit de modifier l'heure du début des combats.

Contact

Pour tout renseignement, prendre contact avec la Ligue

Tel : 04 87 38 13 77

Email : contact.tkdara@gmail.com

Site : www.taekwondo-aura.com